



Better Work, partenariat unique entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Société financière internationale (IFC), rassemble gouvernements, employeurs, travailleurs et acheteurs internationaux afin d'améliorer le respect des normes du travail et la compétitivité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Better Work aide les entreprises à améliorer leurs pratiques de travail sur la base des normes fondamentales du travail de l'OIT et de la législation nationale du travail. *Better Work* aide non seulement les entreprises à être compétitives sur des marchés mondiaux où de nombreux acheteurs exigent que leurs fournisseurs respectent les normes de travail, mais participe également au dialogue social et au renforcement de l'administration du travail dans ses programmes nationaux.

Voici quelques uns des avantages que le programme *Better Work* peut apporter aux gouvernements :

- Les travailleurs et leurs familles gagnent mieux leur vie grâce à des versements de salaires plus justes.
- Une plus grande coopération sur le lieu de travail réduit le nombre de grèves et contribue à stabiliser l'industrie.
- Un meilleur respect des normes de travail permet à l'industrie d'un pays d'être reconnue comme une source d'approvisionnement éthiquement responsable et par conséquent cela encourage les investissements étrangers.
- Un engagement plus fort de la part des acheteurs internationaux peut participer au développement d'une industrie et à la création d'emplois.
- Les services de conseil et de formation peuvent améliorer les compétences de l'encadrement, des superviseurs et des travailleurs, et participer ainsi au développement des capacités de la main d'œuvre.
- De services d'inspection plus efficaces permettent une meilleure application de la législation nationale du travail.

LE DIALOGUE SOCIAL

L'objectif principal du dialogue social est de favoriser le consensus et la participation démocratique des principaux partenaires du monde du travail. Des structures et processus de dialogue social efficaces peuvent permettre de résoudre d'importants problèmes économiques et sociaux, encourager la bonne gouvernance, faire avancer la paix et la stabilité sociale et industrielle, et également renforcer le progrès économique.

Le Comité Consultatif du Projet

Les Comités Consultatifs nationaux des Projets de *Better Work* (CCP) regroupent les ministères du travail et du commerce et les organisations d'employeurs et de travailleurs opérant au niveau sectoriel. Ces comités font évoluer concrètement le dialogue social en permettant d'avancer vers l'atteinte d'objectifs de développement des pays participants, ainsi qu'en renforçant des pratiques et des politiques qui amélioreront les conditions de travail et la compétitivité de l'industrie.

PARTICIPATION DES GOUVERNEMENTS ET PARTAGE DU SUCCES

Les gouvernements représentent des parties prenantes essentielles pour *Better Work*, et certains décident de soutenir le programme d'une manière aussi approfondie qu'engagée. Le gouvernement Jordanien par exemple, finance en partie le programme et a engagé l'ensemble de l'industrie dans *Better Work*. Il voit clairement les bénéfices que le programme apporte à l'industrie et au pays, et notamment :

- Toutes les usines développent les systèmes de gestion nécessaires pour améliorer les conditions de travail, la qualité et la productivité.

- Une référence unique qui oblige les usines à toutes respecter la même norme, encourageant ainsi une compétition positive pour démontrer les améliorations.
- L'image de la Jordanie n'est pas celle d'un pays dont les usines seraient mal gérées et les pratiques mauvaises, ce qui ternirait sa réputation.

Au Cambodge, le développement de la réputation du pays comme pays d'approvisionnement respectueux de l'éthique a engendré un fort développement de la taille de l'industrie de l'habillement, en tant que vivier d'emplois et moteur de croissance pour l'économie du pays. Entre 2001 et 2008, on a observé les changements suivants :

- Création de 160 000 nouveaux emplois.
- 90% des travailleurs envoient de l'argent à leurs familles basées à la campagne (jusqu'à 30 à 50% de leurs salaires).
- Les exportations ont augmenté de 151%.

ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET MISE EN APPLICATION

Les activités d'évaluation et de conseil de *Better Work* identifient les écarts de conformité avec les normes fondamentales du travail de l'OIT et la législation nationale du travail, en utilisant une approche scientifique, crédible, qui montre l'engagement national en matière de transparence et de responsabilité concernant les droits du travailleur.

Lors du lancement d'un programme national, le ministère du travail oriente et valide l'adaptation de l'outil international d'évaluation de la conformité en fonction de la législation nationale du travail. Pendant la mise en œuvre, le gouvernement joue un rôle de leader et conseille de manière stratégique le programme, notamment en présidant le Comité Consultatif du Projet (CCP). Si *Better Work* évalue les besoins de conformité des entreprises, seul le gouvernement peut mettre en pratique la législation, y compris en appliquant des sanctions.

Parmi les avantages générés par *Better Work* dans tout programme national, *Better Work* décide d'un accord avec le ministère du travail, adapté aux besoins et priorités du gouvernement. Cet accord comprend généralement : (i) un protocole sur la manière de gérer les violations majeures des droits de l'homme ou les situations mettant des vies en jeu que *Better Work* peut être amené à découvrir dans une entreprise, et (ii) un plan commun pour améliorer l'efficacité des inspections, comprenant par exemple des formations organisées pour les inspecteurs du travail, menées par *Better Work*. La collaboration avec les ministères du travail peut également générer un partage des données collectées concernant le respect des normes, ce qui aide les inspecteurs à identifier les lieux de travail les plus susceptibles d'être en non-conformité. Enfin, participer avec *Better Work* au CCP et dans d'autres domaines permet au gouvernement de voir comment le droit du travail est perçu en pratique par les travailleurs et les employeurs, ce qui peut conduire à des clarifications utiles, voire à une réforme du droit du travail, quand cela est nécessaire.

« Le Comité Consultatif du Projet est impatient de collaborer avec le programme afin de réussir à atteindre les objectifs du projet : un meilleur respect des normes du travail, de meilleures conditions de travail, plus de travail pour les travailleurs, et une meilleure productivité ».

**Nguyen Van Tien, Chief Labor Inspector, Ministère du travail, des invalides de guerre et des affaires sociales du Vietnam
Président, Comité Consultatif du Projet *Better Work* Vietnam**

*« Le ministère du travail a travaillé dur ces dernières années pour améliorer les inspections et la conformité en Jordanie, notamment dans les QIZ... le projet *Better Work* de l'OIT en Jordanie fait partie intégrante des efforts du gouvernement pour garantir la durabilité du secteur du vêtement en Jordanie. »*

**HE Dr. Ibrahim Amosh
Ancien ministre du travail de la Jordanie**

*« Nous reconnaissons tous la forte contribution de *Better Factories Cambodia* pour la défense de la réputation et le renforcement de la croissance de l'industrie du vêtement et de la chaussure au Cambodge. Avec le projet, les conditions de travail au sein de cette industrie importante qui emploie des centaines de milliers de travailleurs se sont améliorées. »*

**HE Oum Mean, Secretary of State
Secrétaire d'Etat, Ministère du travail et de la formation continue du Cambodge**

